

Destinataires : À tout le personnel

Expéditeur : L'équipe SWAT

C. C. M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale
M^{me} Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe
M^{me} Johanne Méthot, directrice générale adjointe aux programmes de santé physique généraux et spécialisés et directrice des soins infirmiers
D^{re} Nathalie Guilbeault, directrice des services professionnels
M^{me} Marlène Parisé, directrice des services multidisciplinaires

Date : Le 17 juin 2020

Objet : **Port obligatoire du couvre-visage ou masque de protection**

En date du 17 juin, le port du couvre-visage ou masque de protection est **obligatoire** pour tous les usagers se présentant à dans tous les points de service du CISSS de la Gaspésie. Pour les usagers n'ayant pas de couvre-visage ou masque de protection, un masque leur sera remis au poste de contrôle dans les différents points de service.

Les gestionnaires, les employés de bureau, les employés d'entretien bref, pour tous les types d'emploi, le port du couvre-visage ou masque de protection est **obligatoire** lorsque ceux-ci **circulent dans l'établissement**.

Merci de votre attention.